# Matthieu de Durand

# Les Trois Fêtes

Le titre ci-dessus est, à peu de choses près, celui que saint Cyrille d'Alexandrie a donné au livre dix-septième et dernier de son traité « Sur l'adoration en esprit et en vérité » [1], puisqu'il l'a intitulé [2] : « Sur les fêtes saintes ». Et le chiffre de trois est inscrit dans tout le plan de ce livre, lequel, à la différence sans doute de celui de l'ensemble du traité, est fort clair, fourni qu'il est à l'auteur par le premier des textes scripturaires qu'il cite (*Exode* 23, 14) : « A trois moments dans l'année vous ferez pour moi une fête. » Et Cyrille de gloser aussitôt le verset avec ses propres mots. Il s'agit, dit-il, d'une première fête au mois des jachères, puis d'une deuxième contiguë à la première célébrant les moissons des prémices ; quant à la troisième et dernière, elle célèbre à la fin de l'année l'engrangement des récoltes. Suivent de fait trois exposés : 1064D-1092B ; 1092B-1101D ; 1104A-1125D. Et au moment de s'engager dans le troisième l'architecte de cet immense effort d'exégèse allégorique du Pentateuque qu'est le *De Adoratione* résume ses explications

1. Cf. PG 68, 1009C-11125D ; je parlerai désormais, pour faire court, de *De Adoratione*.

2. Il ne paraît pas douteux, en effet, que ce soit l'auteur lui-même qui a choisi ces titres, peut-être plutôt après coup qu'à l'avance. Ils apparaissent non seulement dans des tables des matières séparées au début de plusieurs manuscrits, mais dans une sorte de « prière d'insérer » ou d'avertissement aux copistes, plutôt que d'introduction, qui nous a été transmis au moins dans un codex d'Oxford. cf. « Un prologue inédit au *De adoratione* de Cyrille d'Alexandrie ? », *Studia Patristica* (Louvain 1989), vol. XX, p. 3-7.

sur les deux premières fêtes ; il redit en quelques mots le sens qu'elles revêtent à ses yeux, une fois transposées de l'Ancien au Nouveau Testament. « L'une est célébrée parce que, subissant la mort pour tous, le Christ nous a sauvés ; l'autre vient à point parce qu'après avoir détruit la corruption, il est revenu à la vie et nous a renouvelés en vue d'une existence neuve. »

Dans cette optique, on comprend que l'aspect de fête des Azymes, qui est celui où se placent les prescriptions d'*Exode* 23 relatives à la première solennité, soit relégué à un rang tout à fait secondaire. Presqu'immédiatement à *Exode* 23, 13-19 Cyrille substitue comme base de son étude *Exode* 12, 1-16, qui légifère essentiellement sur l'immolation de l'agneau, sans prolonger jusqu'aux versets 17-20, qui traitent plus explicitement des azymes, déjà mentionnés au verset 8 ; et quand il revient sur ce verset, il passe très vite. Il s'agit, dit-il simplement, de se débarrasser de la malice et de la fraude et de supporter, à la suite du Christ immolé, des peines amères (1069B-C).

Plus surprenante apparaîtra peut-être la réduction opérée sur la deuxième fête, des trois d'ailleurs la plus brièvement traitée. Le lien avec la Pentecôte chrétienne et l'effusion de l'Esprit est à peine signalé en quelques lignes (1097A-B). Cyrille continue dans l'ensemble de son développement à mettre l'accent sur le caractère agricole de cette fête d'offrande de prémices, tel que le soulignait le texte liminaire d'*Exode* 23. Donc l'époque des nouveaux fruits figure la résurrection du Christ, premier refleurissement de la nature humaine (1093A) ; le Christ est la première gerbe du champ, offerte au Père (1093D). Cette mention de la gerbe *(dragma)* et aussi l'expression « moisson des prémices » employée dans la présentation du début (1064 C10-11) expliquent sans doute en partie que l'aspect pentecostal soit si peu mis en relief : Cyrille bloque en réalité deux fêtes, celle dont il avait dit qu'elle suit la Pâque en voisine immédiate, et celle qui en était séparée par un intervalle de cinquante jours et que rappelait la solennité chrétienne.

En fin de compte, c'est seulement l'interprétation de la troisième fête qui permet de soupçonner la raison pour